

**SYNDICAT MIXTE DU LITTORAL LANDAIS****N° 1****Objet : Election des membres du bureau**

Le 12 décembre 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de Mme Sandra TOLLIS, Présidente du Syndicat Mixte.

**Etaient présents :**Représentant le Département des Landes :

- Mme Sandra TOLLIS
- Mme Muriel LAGORCE
- M. Damien DELAVOIE

Représentant la Communauté de communes Côte Landes Nature :

- M. Gilles DUCOUT
- M Gérard NAPIAS

Représentant les communes du Littoral :

- M. Ghislain COLMAGRO - Commune de Biscarrosse
- M. Rudy MARECHAL - Commune de Capbreton
- M. Patrick FRAGNEAU - Commune de Gastes
- M. Jean WATIER - Commune de Lit-et-Mixe
- M. Christian BOIREAU - Commune de Messanges
- M. Daniel PUJOS - Commune de Mimizan
- Mme Nadine DURU - Commune d'Ondres
- M. Bernard COMET - Commune de Sainte-Eulalie-en-Born
- M. Gérard BERNARD - Commune de Seignosse
- M. Michel VILLEGER - Commune de Soorts-Hossegor
- M. Nicolas DOMET - Commune de Tarnos
- M. Cédric LAUSSU - Commune de Vieille-Saint-Girons
- M. Thomas ESPIL - Commune de Vieux-Boucau

**Avaient donné procuration :**

- M. Louis GALDOS à Mme Sandra TOLLIS
- M. François GUILLAMET à M. Daniel PUJOS
- Mme Frédérique CHARPENEL à M. Thomas ESPIL

**Etaient excusés :**

- M. Xavier FORTINON
- Mme Eva BELIN
- Mme Sophie WEBER -Communauté de Communes de Mimizan
- M. Romain BRUNET - Communauté de Communes Côte Landes Nature
- Mme Véronique BREVET - Commune de Labenne
- Mme Monique LAGOUEYTE - Commune de Saint-Julien-en-Born

**Assistaient également à la réunion :**

- M. Jérôme BIREPINTE, commune de Seignosse
- Pour le Conseil départemental :
  - M. Jean-François MOZAS, M. Andoni ZUAZO, M. Nicolas MENGIN, M. Cyrille LE GALL ET Mme Sylvie DUPOUY, Direction de l'Environnement
  - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

\* \* \*



**Le Comité Syndical,**

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental en date du 21 novembre 2025 désignant un nouveau délégué auprès du Syndicat Mixte du Littoral Landais,

VU les statuts du Syndicat Mixte,

VU le rapport de la Présidente,

CONSIDERANT qu'outre le Président du Syndicat Mixte, le bureau est constitué de trois Vice-Présidents et d'un secrétaire,

CONSIDERANT que le Comité Syndical doit procéder à l'élection des membres du bureau au scrutin uninominal à bulletin secret,

Après en avoir délibéré, et après vote à bulletin secret,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- d'élire en qualité de membres du bureau du Syndicat Mixte du Littoral Landais :

- 1<sup>er</sup> Vice-Président : M. Louis GALDOS
- 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Mme Frédérique CHARPENEL
- 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Mme Sophie WEBER
- Secrétaire : M. Gilles DUCOUT

La Présidente du Syndicat Mixte,

Sandra TOLLIS